

## Conseil Général du Nord - Séance plénière du 19 décembre 2011

### Intervention de Jean-Luc Pérat : suppression du CIO d'Avesnes-sur-Helpe

« Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Le Comité Technique Paritaire Académique de Lille a décidé, le 4 novembre 2011, la reprise par l'Etat de l'activité des Centres d'information et d'orientation (CIO) selon une programmation sur 3 ans.

En ce qui concerne les CIO d'Avesnes-sur-Helpe et de Maubeuge, ils devraient être regroupés à Maubeuge à compter du 1er janvier 2012, ce qui entraînera la disparition de l'entité d'Avesnes-sur-Helpe.

Cette nouvelle disparition d'un service public de proximité au cœur d'un territoire en difficulté est particulièrement inquiétante.

En effet, comme le montre le rapport d'activité 2010/2011 du CIO d'Avesnes-sur-Helpe, ce dernier permet d'accueillir, d'écouter et d'orienter chaque année plus de 1.000 personnes, dont de nombreux élèves en situation de décrochage scolaire.

Il est à craindre que les usagers des zones excentrées par rapport à Maubeuge, comme Landrecies, Le Quesnoy, Fourmies, Anor, Trélon, ne puissent plus avoir accès aux services du CIO.

Il faut en effet 30 minutes et 1 heure de trajet pour se rendre à Maubeuge depuis ces zones, or l'absence de mobilité est un problème majeur sur ces territoires.

Mais quelle mouche a bien piqué le Rectorat pour effectuer un transfert en plein milieu d'une année scolaire ?

C'est totalement inadmissible, d'autant plus que le Conseil Général n'a mis aucune contrainte vis à vis de la date du 1er janvier, continuant d'assurer le paiement du loyer à la ville d'Avesnes-sur-Helpe et celui des frais annexes.

Dans mes 2 minutes, je n'évoquerai pas les événements majeurs et déterminants de janvier à juin 2012 concernant la procédure d'admission post Bac, les séances collectives d'information, les bilans psychologiques à la demande des établissements scolaires, la réception des familles, la permanence hebdomadaire de l'armée de terre, etc... etc...

On ne peut accepter une telle décision !!!

C'est pourquoi, Monsieur le Président, je me permets de vous solliciter pour ramener le Rectorat à la raison, la raison du service public, du service au public en général et de notre jeunesse en particulier !

Il est indispensable que le CIO d'Avesnes-sur-Helpe maintienne ses activités durant cette année scolaire sur le site actuel, afin d'assurer la continuité du service public d'orientation.

Je vous remercie. »